



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Les CRE de Laval et de Lanaudière
au Forum sur la mobilité durable et le transport collectif**

Joliette - Laval, le 26 avril 2018 — Le 23 avril dernier, les Conseils régionaux de l'environnement de Laval et de Lanaudière ont assisté au Forum sur la mobilité et le transport collectif, qui avait lieu à Laval. Devant les multiples problématiques économiques, sociales et environnementales causées par la congestion routière, les CRE sont heureux de constater la mobilisation du Regroupement de 19 villes de Laval et de la couronne nord de Montréal, qui souhaitent améliorer la situation.

Les constats présentés sont effectivement marquants. On estime que les coûts reliés à la congestion routière s'élèveront à 1,5 milliard \$ en 2021 et que les citoyens y perdront 50 millions d'heures. Entre 2017 et 2021, les retards augmenteront de 37 %. Le milieu des affaires se dit insatisfait de la fréquence et de la proximité des transports collectifs et mentionne les impacts négatifs sur le recrutement de la main-d'œuvre, la perte de productivité, l'augmentation des coûts et des délais, etc.

De leur côté, 86 % des citoyens estiment que la congestion routière affecte leur qualité de vie, mais aussi leur santé, leur bien-être et/ou leur sécurité. Par ailleurs, 66 % des répondants au sondage présenté lors du forum se disent prêts à adopter le transport collectif si cette option leur permettait de réduire leur temps de déplacement.

Le Dr François Reeves a dressé un portrait percutant sur les effets de la pollution atmosphérique provenant de la combustion des hydrocarbures sur la santé humaine, qui continuera de s'accroître avec les changements climatiques. La liste des problèmes qui deviendront plus fréquents et plus intenses est longue : bébés de petit poids, diabète de grossesse, obésité chez les enfants, retard de développement à l'école, hypertension, diabète de grosse, mauvais cholestérol, asthme, détresse respiratoire aiguë, emphysème, bronchite chronique, thromboses avec infarctus et AVC, arythmies et arrêts cardiaques, cancers, Parkinson, démence vasculaire, Alzheimer...

Les CRE de Laval et de Lanaudière partagent en majeure partie la vision des 19 maires. Miser sur la bonification d'un transport collectif efficace et bien arrimée entre les différents territoires, grâce à un réseau intégré, s'avère effectivement d'une importance majeure. La mise en place d'un réseau de voies réservées au covoiturage et au transport collectif représente une excellente solution. Cependant, ces voies réservées ne doivent pas seulement se retrouver sur les autoroutes, mais aussi à l'intérieur même des villes, car ce sont les municipalités qui sont responsables de l'aménagement du territoire. La Ville de Laval a d'ailleurs présenté un excellent projet en ce sens.

Les points incohérents avec l'éloquente volonté des élus, se retrouve dans la demande du prolongement des autoroutes 13 et 19 et de l'élargissement des autoroutes existantes. Nous espérons que les voies réservées seront intégrées à même le réseau autoroutier et les boulevards déjà en place, et ce, afin d'orienter les utilisateurs de voitures solos vers les transports collectifs.

Somme toute, les CRE touchés par les territoires visés sont très satisfaits de cette belle avancée en faveur du transport collectif et de l'ensemble des mesures proposées afin d'amener la population à délaisser l'autosolo et ainsi réduire notre dépendance au pétrole.

- 30 -

Source :

Guy Garand, CRE Laval
guy.garand@credelaval.qc.ca
450-664-3503

Vicky Violette, CRE Lanaudière
vicky.violette@crelanaudiere.ca
450-756-0186